



La « réussite éducative » et les familles populaires

L'un des enjeux du Programme de réussite éducative est d'« aider la famille à parfaire la construction de la personnalité de l'enfant », dans la mesure où certains enfants ne bénéficieraient pas « d'un environnement social, familial et culturel favorable à leur réussite ». Dominique Glasman, Professeur de Sociologie à l'Université de Savoie, se penche ici sur la façon dont ce dispositif réinterroge les rapports entre les familles populaires et l'institution scolaire. Quelles nouveautés apporte le PRE dans la façon d'associer les familles par rapport aux dispositifs précédents ? Quel intérêt particulier représente-t-il à ce sujet ? Ou, au contraire, quels risques éventuels lui sont liés ? Retour sur la conférence qu'il a animée pour le CR•DSU en décembre 2006.

EST-IL totalement superflu de rappeler deux ou trois réalités qui doivent être gardées à l'esprit quand on réfléchit sur la « réussite éducative » ?

LA NOTION DE FAMILLES POPULAIRES

Quand on parle aujourd'hui de « familles populaires », l'image qui vient rapidement à l'esprit, ce sont des familles de Rmistes, souvent des familles issues de l'immigration, des familles résidant dans les « quartiers d'exil ». C'est plus rarement les familles dont le chef, homme ou femme, est ouvrier qualifié, stable dans son emploi, figure qui représentait le cœur de ce que l'on appelait voici une trentaine d'années les « milieux populaires ». Le cadastre social s'est modifié au fur et à mesure que la crise sociale s'est approfondie. L'expression « familles populaires », ou « milieux populaires », paraît évoquer un éventail social moins ouvert, puisqu'en seraient exclues – dans les représentations courantes tout au moins, qui sont hautement discutables – les ouvriers stables et les employés, volontiers embarqués dans la nébuleuse des « classes moyennes ».

Il reste que le terme « familles populaires » recouvre encore une assez large diversité de familles, que leur regroupement dans certains quartiers contribue parfois à indifférencier aux yeux des acteurs institutionnels. Elles se différencient de plusieurs manières. Sur le plan professionnel, les situations sont très contrastées entre les familles dont au moins un des membres est stable, bénéficie d'un statut, est inscrit dans des structures de sociabilité liées au lieu de travail, et celles où tout cela est beaucoup plus incertain. Différence aussi dans l'histoire personnelle des parents, concernant entre autres leur passage plus ou moins prolongé à l'école, en particulier pour les

mères. Les structures familiales ne sont pas non plus semblables, pas plus que les trajectoires sociales et résidentielles, ou encore que les origines culturelles et le moment de l'arrivée en France pour les familles issues des immigrations récentes.

Être de milieu populaire, ce n'est pas seulement, en matière de condition de vie et de travail, avoir moins que les autres, un revenu moindre ou un logement moins confortable. C'est cumuler, peu ou prou selon les familles concernées, plusieurs caractéristiques. Tout d'abord une certaine précarité, dans laquelle l'incertitude du lendemain contraint à compter. C'est aussi être enfermé dans le quartier, s'y sentir parfois assigné à résidence faute de disposer des moyens d'aller ailleurs, de « déguerpir », faute aussi de bénéficier des services d'un réseau de transports. C'est encore connaître des conditions de travail comportant des horaires qui rendent indisponibles au moment où les enfants partent à l'école ou en reviennent. C'est enfin, pour certains, le chômage récurrent et la honte sociale face aux institutions et à leurs agents, face aussi aux enfants. Bref, les milieux populaires sont aujourd'hui l'objet d'une **disqualification sociale** qui pèse dans leurs relations avec les institutions et leurs professionnels.

LES ATTENTES DES FAMILLES POPULAIRES VIS-À-VIS DE L'ÉCOLE : SUIVI, CONTRÔLE, PROTECTION

Pour autant, l'attente vis-à-vis de l'école est très majoritairement importante, peut-être justement parce que, en dépit des espérances qu'elle a pu décevoir, elle demeure aux yeux des parents le seul moyen que leurs enfants « s'en sortent » mieux qu'eux-mêmes.

C'est une attente de réussite scolaire, en priorité ; et il n'est pas certain que le terme de « réussite éducative », auquel les professionnels veulent donner un contenu sensiblement distinct et ne se réduisant pas au scolaire, soit d'emblée crédité par les parents d'une signification autre que réussite à l'école. Celle-ci suppose un suivi, que les parents attendent fortement de l'école, conscients qu'ils sont de ne pas être en mesure d'aider leurs enfants au-delà des encouragements qu'ils peuvent leur prodiguer et du rappel à l'obligation de travailler pour l'école.

Ils attendent enfin que l'école contrôle les enfants et les adolescents. Une enquête récente auprès des parents d'un collège accueillant un public très populaire vient à cet égard confirmer ce que d'autres enquêtes avaient pointé. Elle leur a donné l'occasion d'exprimer leur satisfaction sur la vigilance de

l'établissement qui prévient très rapidement les parents en cas d'absence ou de retard des élèves. Mais ils attendent que le collège protège leurs enfants, d'autant plus que le quartier est perçu comme menaçant, porteur de dangers potentiels (ce qui les fait approuver vigoureusement l'installation récente d'une clôture séparant de l'espace du quartier un établissement qui s'y trouvait complètement immergé sans solution de continuité).

Ils attendent d'autant plus que l'école soit un **relais éducatif** qu'ils n'en disposent guère au sein du quartier. Et donc, pour eux, comme l'a d'ailleurs bien montré D. Thin, quand les élèves sont au collège, c'est au personnel de l'établissement de veiller à ce que les comportements de tous et de chacun soient conformes à la norme scolaire ; dans l'enquête pré-citée, beaucoup se lamentent de ce qu'ils considèrent comme une absence d'autorité des enseignants, qui a pour conséquence une grande perte de temps en cours et une difficulté de tous à se centrer sur le travail scolaire.

LES PARENTS DANS LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE : « PUBLIC » ET « PARTENAIRES »

Quand on lit les textes ministériels portant sur la réussite éducative, et quand on observe la mise en place de ce dispositif depuis sa naissance en 2005, on constate que les parents y sont présentés selon deux figures : ils sont à la fois visés comme « public », et attendus comme « partenaires ».

Aider les parents

Ils sont un « public » du dispositif dans la mesure où il s'agit bien de les aider, même si la « réussite éducative » concerne leurs enfants au premier chef. En effet, certaines des « fragilités » repérées chez ces derniers sont facilement identifiées comme dépendant des parents : alimentation, rythme de sommeil et heure de coucher, conditions pour faire son travail à la maison... Vouloir agir sur (et en faveur de) l'enfant, c'est ici être amené à agir en direction des parents.

Par ailleurs, la réussite éducative peut conduire les équipes pluridisciplinaires à repérer des parents qui ne recourent pas à l'ensemble de leurs droits, qui ne savent pas ce que peuvent leur offrir les différents services publics ou para-publics du quartier ou de la ville, ou ignorent comment y accéder. Par exemple, certains enfants, dont les enseignants déplorent la difficulté à entrer en contact et le caractère peu sociable, sont des enfants qui ne sortent guère de chez eux et ne fréquentent pas les équipements ou les clubs sportifs du quartier, méconnus de leurs parents.

Impliquer, associer les parents

Les parents sont aussi attendus comme « partenaires ». En ceci, la réussite éducative n'innove pas. La demande d'« implication » des familles dans les dispositifs mis à leur disposition ou à celle de leurs enfants ne date pas d'aujourd'hui, que ce soit les dispositifs d'accompagnement scolaire ou, bien entendu, l'école. Comme est également ancien l'usage du « contrat » passé avec les parents.

Ce qui est en revanche plus nouveau, c'est l'association des parents au diagnostic, ou l'intention affichée de le faire. Manière de les « mouiller » dans l'affaire, de plusieurs façons.

D'abord – et l'on perçoit bien ici l'ambiguïté de la chose – c'est une manière de leur faire entendre qu'ils sont pour quelque chose dans les « fragilités » repérées chez tel de leur enfant.

C'est ensuite se préparer à associer les parents au suivi et à la prise en charge, et favoriser par là l'« individualisation » en même temps que la « globalisation » tant recherchées par la réussite éducative. En effet, avec la participation des parents, il est sans doute plus facile de prendre en compte les différentes dimensions de la vie de l'enfant qui sont liées entre elles. Il est possible ainsi de tirer toutes les conséquences de l'usage du terme de « familles », en repérant que certaines configurations familiales sont « aidantes » alors que d'autres semblent plus « pénalisantes » pour les enfants.

Associer les parents, c'est leur dire qu'ils ont un rôle à jouer, qu'ils sont responsables, et que l'équipe va les aider à assumer ces responsabilités. C'est donc enfin, en « mouillant » les parents, se donner les moyens de prendre en compte non seulement les « fragilités », mais aussi les ressources de la famille ou de l'enfant – les centres d'intérêt, les savoir-faire, le réseau de relations, l'accroche positive avec tel professionnel, etc. – à condition bien entendu d'y songer et d'articuler de manière pertinente avec la situation les « fragilités » et les ressources.

Concrètement, l'association des parents est d'intensité diversifiée selon les sites de réussite éducative. Partout, on affirme solliciter l'accord parental pour faire entrer tel enfant dans le Dispositif de réussite éducative (DRE), et même pour évoquer son cas en équipe pluridisciplinaire. Souvent, on les dit informés du diagnostic et, parfois, ils y participeraient. Leur accord serait requis pour la prise en charge ou pour le suivi individualisé. Le conditionnel est utilisé ici pour souligner qu'il s'agit d'intentions, parfois de pratiques, dont on ne sait pas encore, faute d'enquête et de recul suffisant, quelle est l'extension, l'intensité, la systématisme.



Un contrat dont le sens n'est pas nécessairement partagé

Le fait de proposer, sous une forme ou une autre, un contrat, invite à en souligner l'intention et à poser quelques questions. L'intention est de ne pas déposer les parents en intervenant auprès de leur enfant, de leur maintenir toute leur place, de signifier, à eux comme l'enfant, qu'ils sont bien les premiers responsables de l'enfant et qu'à ce titre-là rien ne peut se faire sans eux, ou sans un accord minimal. Et le contrat se veut, au-delà, le point d'appui de leur mobilisation. Mais une vigilance s'impose quant aux conditions d'obtention d'un accord parental, qui peut dans certaines situations être plus extorqué que donné de bonne grâce, les parents ayant le sentiment qu'ils n'ont pas le choix, ou que c'est le prix à payer pour que leur enfant bénéficie du surcroît d'attention promis par le DRE.

Et, bien entendu, l'interprétation du contenu du contrat peut donner lieu à une divergence d'appréciation : pour l'équipe de Réussite éducative, c'est son engagement à un suivi individualisé de tel enfant ;

pour les parents, le contrat peut être entendu comme la promesse de réussite, s'ils s'en tiennent à ce à quoi ils se sont engagés ; et en particulier de réussite scolaire, dont le sens est immédiatement perceptible et saisissable par les parents de milieux populaires. Ils attendent au moins un « mieux », qui se traduira dans une amélioration des notes et des appréciations attribuées par les enseignants. Et l'on ne peut sous-estimer l'effet positif en termes de rapports à l'école et aux institutions, y compris sur l'environnement proche, les voisins, les connaissances dans le quartier, d'un progrès ainsi obtenu ; comme on peut craindre qu'un contrat qui ne se traduirait pas par une amélioration sensible ne conduise les parents à désespérer un peu plus des institutions. Manière de dire que le « contrat » n'est pas une modalité anodine quant à ses conséquences sur les rapports sociaux qu'il conduit à développer. ■

Dominique GLASMAN